



Responsabilités, compétences des acteurs et gestion des déchets solides en villes de la République Démocratique du Congo

Kande Muidikayi H.*

Université Pédagogique de Kananga, République Démocratique du Congo

*Auteur correspondant : Henrikande2019@gmail.com

Article info: reçu: 24 septembre 2024, accepté: 30 décembre 2024, publié: 07 janvier 2025

Résumé : Cette étude a pour thème « Responsabilités, compétences des acteurs et gestion des déchets solides en villes de la République Démocratique du Congo ». La définition et la répartition lacunaires des responsabilités et compétences des acteurs dans le système de gestion des déchets solides contribuent pour beaucoup à la gestion inefficace et non durable de ces déchets. On assiste par conséquent à l'enlaidissement des espaces urbains et à l'atteinte de la santé humaine ou des écosystèmes. La présente recherche se propose d'analyser et de repenser les responsabilités et compétences des acteurs dans le système de gestion des déchets solides en villes de la RDC. Pour ce faire, nous avons utilisé l'approche qualitative axée sur l'observation directe sur terrain et l'analyse des contenus des documents se rapportant à la thématique de l'étude. Nous avons constaté que la définition et répartition des responsabilités et des compétences des différents acteurs impliqués dans la gestion des résidus solides sont insuffisantes et non équilibrées. Il faudrait en urgence repenser les responsabilités et compétences des différents acteurs pour une bonne prise en charge de ces déchets.

Mots-clés : Responsabilité, compétence, acteurs, déchets solides, gestion non durable des déchets

Abstract: The theme of this study is “Responsibilities, stakeholder skills and solid waste management in cities in the Democratic Republic of Congo”. The inadequate definition and distribution of responsibilities and skills among stakeholders in the solid waste management system contribute significantly to the inefficient and unsustainable management of solid waste. As a result, urban spaces are becoming increasingly ugly, and human health and ecosystems are being adversely affected. The aim of this research is to analyze and rethink the responsibilities and competencies of stakeholders in the solid waste management system in DRC cities. To do this, we used a qualitative approach based on direct observation in the field and content analysis of documents relating to the subject of the study. We found that the responsibilities and skills of the various players involved in solid waste management are insufficiently defined and unbalanced. There is an urgent need to rethink the responsibilities and skills of the various players to ensure the proper management of this waste.

Keywords: Responsibility, skill, actors, solid waste, unsustainable waste management

1. Introduction

Nous avons constaté que la gestion des déchets solides dans les villes République Démocratique du Congo (RDC) est inefficace et non durable. Ces déchets sont abandonnés n'importe où et ne sont pas évacués à temps, ni valorisés, ni traités. La plupart d'entre eux terminent leur vie dans les milieux récepteurs. Cette mauvaise gestion de ces déchets constitue une menace permanente tant pour l'environnement que pour la santé des êtres vivants (dont celle de l'Homme).

En effet, les espaces urbains, les eaux et l'air sont pollués d'une part, et d'autre part les animaux, les plantes et les habitants sont exposés à des risques sanitaires très élevés. Parce que justement, la prise en charge de ces déchets fait face à une mauvaise organisation comme l'un des facteurs de la mauvaise gestion de ces déchets selon l'étude menée dans l'un des quartiers de la ville de Goma (en RDC) par Kasereka et al. (2023).



Cette situation serait la résultante de la définition et de l'attribution des responsabilités et des compétences lacunaires des acteurs dans le système de gestion des déchets solides en RDC. Et ceci fragiliserait l'engagement des acteurs pour atteindre des résultats escomptés. Il y a une responsabilité, en sens spécifique, si l'on fait intervenir l'idée d'une mission confiée, sous la forme d'une tâche à accomplir selon des règles (Ricœur, 1991).

Des études réalisées par Ouedraogo & Pawendkisuou (2024) ; Ouatara et al. (2022) ; Charney (2005) ont abordé l'aspect relatif aux responsabilités et compétences des acteurs impliqués dans la gestion des déchets solides dans quelques pays en développement parmi lesquels on ne compte pas la RDC.

Pourtant, la question de la définition et de la répartition des responsabilités ou des compétences des acteurs se pose avec acuité en ville de la RDC. En 2013, le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme avait essayé de mettre en place la politique d'assainissement (MECNT, 2013) où sont décrites de façon insuffisante des compétences et des responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion des détritiques solides ménagers. Il en est de même de certains textes juridiques et réglementaires (notamment la Loi n°011/009 du 09 Juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement et la Loi n°08/016/ du 07 Octobre 2008 de Décentralisation) qui ne définissent pas clairement et de façon équilibrée les compétences et responsabilités des acteurs dans le système de gestion des déchets.

Au regard de ce qui vient d'être dit, on peut se demander : (1) comment les textes juridiques et réglementaires existants en RDC ont – ils défini et réparti les responsabilités et les compétences des acteurs impliqués dans la gestion des déchets solides ? ; (2) cette définition et répartition des responsabilités ou des compétences sont – elles suffisantes et équilibrées ? ; (3) peut-on repenser ces responsabilités et compétences pour la gestion durable et efficace des déchets solides en RDC ? Ce sont ces trois questions que nous traiterons dans cet article.

La présente recherche se propose d'analyser et de proposer quelques amendements en rapport avec des responsabilités et des compétences des acteurs du système de gestion des déchets solides en RDC.

Pour ce faire, nous allons utiliser l'approche qualitative axée sur l'analyse des contenus des textes juridiques et réglementaires congolais, des textes des articles scientifiques ou de thèse de doctorat ayant abordé la matière relative à la thématique du présent article, et l'observation directe sur terrain.

Le présent article traite respectivement :

- (i) de la description du milieu d'étude et de la méthodologie de la recherche ;
- (ii) de l'analyse des responsabilités et des compétences des acteurs selon les textes juridiques et réglementaires congolais en matière d'administration de ces déchets et ;
- (iii) de la proposition des amendements des responsabilités et des compétences des acteurs potentiels devant intervenir dans le secteur de gestion des déchets solides ménagers en RDC.

2. Milieu d'étude

La République Démocratique du Congo est l'un des pays d'Afrique Central, situés au Sud du Sahara. Sa superficie est de 2 435 km² et sa population est galopante. En effet, la RDC



comptait 81,3 millions d’habitants en 2017, et comptera 197 millions d’habitants en 2050 (Moulin et World Population Prospect, 2017, cité par Pourtier, 2018). Plusieurs villes de la RDC connaissent l’urbanisation anarchique entraînant la gestion des déchets solides plus complexe.

3. Méthodologie

Nous avons eu recours à l’approche qualitative axée sur l’analyse des contenus des textes juridiques et réglementaires congolais, ou des textes des articles scientifiques ou de thèse de doctorat ayant traité des responsabilités et des rôles des acteurs dans la gestion de gestion solides en RDC et dans d’autres pays en développement, et sur l’observation directe sur terrain pour accéder aux informations nécessaires afin d’atteindre les objectifs que s’est assignés la présente étude.

En recourant à l’analyse des contenus des textes juridiques et réglementaires congolais, nous avons dépeint des insuffisances dans la définition et répartition des responsabilités ou des rôles des acteurs dans la gestion des déchets solides ménagers. Tandis que l’analyse des contenus de thèse et des articles scientifiques, nous a permis d’identifier les bonnes responsabilités et compétences des acteurs dans le système de gestion des détritiques solides exposées dans d’autres pays pour les adapter au contexte congolais en termes d’amendements.

Enfin, l’observation directe de terrain, nous a permis d’apprécier ce que les acteurs impliqués doivent ou ne doivent pas pour une gestion efficace et durable des déchets solides en RDC.

4. Résultats

Analyse des responsabilités et rôles des acteurs dans la gestion des résidus solides selon la littérature en RDC

Selon la loi relative à la protection de l’environnement en RDC (2011)

À travers la section 4, cette loi stipule que « l’Etat, la province et l’entité décentralisée s’assurent de la gestion rationnelle des déchets de manière à préserver la qualité de l’environnement et la santé ». Cependant, cette loi ne définit pas concrètement les responsabilités et les rôles des autres acteurs devant intervenir dans le système de gestion des déchets solides. Ainsi, la gouvernance de ces détritiques est l’apanage de l’Etat.

Selon la loi relative à la décentralisation en RDC (2008)

La présente loi fait de l’assainissement une responsabilité locale. En effet, ce sont les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) qui doivent s’occuper de l’hygiène publique et de l’assainissement du milieu de vie de la population, et de la gestion des déchets.

Cette loi fixe les compétences pour toutes ces entités en matière d’assainissement, à savoir : (i) l’organisation et la gestion d’un service d’hygiène et ; (ii) le programme d’assainissement.

La présente loi ne décrit pas clairement les rôles et les responsabilités des acteurs et n’a pas tenu compte des autres acteurs clés comme les usagers. Par ailleurs, en attribuant ces compétences aux entités, cette loi n’a pas pris en considération de capacité de ces entités à



mobiliser les ressources financières, humaines et technologiques susceptibles de contribuer à la bonne gestion des déchets.

En analysant les deux lois évoquées ci-dessus, nous pouvons soutenir qu'en RDC la gestion des déchets est de l'apanage exclusif des pouvoirs publics. Ceci rend la tâche difficile aux autorités publiques du fait qu'elles se trouvent très surchargées pour gérer l'ensemble des affaires de l'Etat. Et sans la participation active des autres acteurs (ménages, associations et ONGs, etc.), la gestion des déchets devient beaucoup plus complexe.

Selon la politique nationale de l'assainissement (MECNT, 2013)

Tableau 1 : Responsabilités et compétences des acteurs selon la politique nationale d'assainissement (MECNT, 2013)

Acteurs	Responsabilités	Compétences
Pouvoir central	Elaboration des lois, règlements, normes, standards ; Elaboration et gestion du cadre régulateur ; Elaboration des stratégies de mise en œuvre de politique nationale d'assainissement ; Promotion du secteur privé et du climat des affaires ; Elaboration d'une stratégie de renforcement des capacités ; Mobilisation de financement ; Réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; Suivi et Contrôle du respect des normes et textes réglementaires.	
Province	Elaboration des édits et règlements ; Elaboration des stratégies provinciales de mises en œuvre de la politique nationale d'assainissement ; Organisation et fonctionnement du service public d'assainissement ; Elaboration des programmes d'assainissement et de lutte contre les maladies endémo épidémiques conformément au plan national ; Renforcement des capacités dans le secteur d'assainissement ; Promotion du secteur privé et du climat des affaires.	



Villes, Communes, Quartiers, ...	Elaboration des programmes locaux d'assainissement ; Construction et entretien des infrastructures d'assainissement ; Promotion du secteur privé ; Promotion du partenariat public – privé ; Mobilisation de financement ; Renforcement des capacités ; Mise en œuvre de la politique nationale d'assainissement.	Organisation des décharges publiques et du service de collecte des déchets, de traitement des ordures ménagères
Secteur privé et Société civil	Cogestion du service public d'assainissement ; Maîtrise d'œuvre ; Réalisation des Etudes de l'Impact Environnemental et Social (EIES).	Production des services publics d'assainissement au bénéfice de la population contre rémunération.
Usagers (citoyens ou populations)	Elaboration des plans stratégiques d'assainissement ; Tarification de services ; Choix des opérateurs de proximité (Ils sont impliqués à travers leurs représentants)	

On constate à travers ce tableau l'absence de certains acteurs importants (notamment les acteurs informels, les ONGs) dans le système de gestion des déchets solides. De plus, on remarque que pour les acteurs (usagers ou population, par exemple) dont les responsabilités et les rôles sont définis ; ceux – ci ne sont pas suffisants et équilibrés. L'outil éducatif n'intervient nulle part à travers ce texte. Pourtant, tout comme la législation ou la réglementation, l'éducation est employée pour amener des citoyens ou des agents à modifier leur comportement négatif.

5. Discussion

L'analyse des compétences et de responsabilités des acteurs devant contribuer à la performance du système de gestion des déchets solides en République Démocratique du Congo, nous a permis de remarquer que leurs définition et répartition pour les différents acteurs sont lacunaires et ne sont pas équilibrées. Et certains acteurs importants tels les informels et les ONGs ne sont identifiés comme des intervenants dans le système de gestion des déchets. D'où l'insuffisance des résultats escomptés et le faible engagement des différents acteurs dans la gouvernance de ces déchets. Or, selon Tini (2003) « pour que chaque acteur soit efficace, il devient nécessaire de disposer d'un schéma de gestion des déchets qui soit global et cohérent à l'échelle urbain, dans lequel le partage des responsabilités est clarifié, reconnu et accepté de tous ».



Par ailleurs, les responsabilités et compétences attribuées aux usagers ne sont pas suffisantes et équilibrées pour leur permettre de bien tenir tête dans la gestion des déchets solides. On sait par contre, que l'implication des habitants est indispensable pour l'autogestion et l'autosurveillance dans la gestion des déchets. Parce qu'une bonne gouvernance de déchets repose sur la participation des citoyens, ..., estime Onibokun (2011).

Globalement, dans plusieurs villes de la RDC, les acteurs impliqués et les mécanismes utilisés pour gérer les déchets solides sont inefficaces sur le plan organisationnel comme cela fut soutenu dans l'étude menée à Goma par Kasereka et al. (2023), et celle réalisée par Tauveron (1993).

Proposition de révisitation des responsabilités et des compétences des acteurs de système de gestion des déchets solides en RDC

L'analyse des compétences et responsabilités des acteurs dans le système de gestion des déchets solides à travers les différents documents traitant de l'assainissement en RDC, a démontré qu'il y a des insuffisances qu'il faut améliorer pour une gestion efficace et durable des déchets solides, et ce, pour une organisation efficiente du système de gestion de ce déchets.

Pour remédier à cette situation, nous avons proposé au travers le tableau 2 suivant quelques compétences ou responsabilités des acteurs susceptibles de renforcer celles qui sont décrites dans le tableau 1.

Tableau 2 : Révisitation des responsabilités et des compétences des acteurs dans la gestion des déchets solides en RDC

Acteurs	Responsabilités	Compétences
Pouvoir central	Mobilisation des ressources technologiques, humaines et financières adéquates, et leur affectation orthodoxe. Formalisation du secteur informel.	Développement du leadership entrepreneurial dans le système de gestion des déchets solides ; Sensibilisation du grand public; Application draconienne des textes juridiques et réglementaires ; Gestion concertée des déchets ; Mise en place du système de Réduction, Valorisation, et de la mise en Décharge des déchets. Formalisation du secteur informel.
Province	Application et adaptation de la politique nationale d'assainissement au niveau provinciale. Mobilisation des ressources technologiques, humaines et financières adéquates, et leur affectation orthodoxe.	Développement du leadership entrepreneurial dans le système de gestion des déchets solides ; Sensibilisation du grand public; Application draconienne des textes juridiques et réglementaires ; Gestion concertée des déchets ; Mise en place du système de Réduction, Valorisation, et de la mise en Décharge des déchets.



		Formalisation du secteur informel.
Villes, Communes, Quartiers, ...	Application et adaptation de la politique nationale et provinciale d'assainissement. Mobilisation des ressources technologiques, humaines et financières adéquates, et leur affectation orthodoxe.	Développement du leadership entrepreneurial dans le système de gestion des déchets ; Sensibilisation du grand public ; Application draconienne des textes juridiques et réglementaires ; Gestion concertée des déchets ; Mise en place du système de Réduction, Valorisation, et de la mise en Décharge des déchets. Formalisation du secteur informel.
Secteur privé	Cogestion des déchets avec le service public selon le Partenariat – Public – Privé. Apport de l'expertise.	Respect du cahier de charge ; Valorisation et Traitement des déchets au bénéfice de la population ; Création d'emplois.
Usagers (citoyens, ménages ou populations)	Autogestion et Autosurveillance dans le système de gestion de déchets. Respect des lois et règlements régissant le secteur de l'assainissement.	Paiement volontaire de taxes ou de redevances d'enlèvement des ordures ménagères ; Participation active aux travaux de salubrité communément appelé « Salongo » ; Apport volontaire des déchets vers les sites aménagés.
Société Civile	Mobilisation des acteurs pour une gestion rationnelle et durable des déchets.	Sensibilisation du grand public ; Médiation dans l'accord du partenariat public – privé et dans la résolution des conflits relatifs à la gestion de déchets solides.
Secteur informel	Cogestion du service de gestion des déchets ; Contribution à l'assainissement du milieu.	Triage et recyclage des déchets solides ; Création d'emplois ;
Organisations Non Gouvernementales étrangères	Apport d'expertises. Renforcement des capacités des acteurs.	Mobilisation des financements auprès des bailleurs des fonds ; Assistance technique et financière.

Conclusion

Cette étude avait pour objectifs d'analyser et de revisiter les responsabilités et compétences des acteurs dans la gestion des déchets solides en villes de la RDC en vue de rendre cette gestion efficace et durable. Pour y parvenir, nous avons utilisé l'analyse des contenus des documents (textes juridiques, réglementaires, textes des articles scientifiques et thèse de



doctorat) ayant traité des rôles et des responsabilités des acteurs dans la gestion des déchets solides et l'observation directe sur terrain dans une approche qualitative.

Nous avons noté qu'il y a eu la définition et l'attribution des compétences ou des responsabilisés lacunaires et non équilibrées pour la majorité des acteurs. En plus, le secteur informel et les ONGs ne sont identifiés dans la politique congolaise d'assainissement. Ceci touche surtout l'aspect organisationnel qui se pose avec acuité en RDC aux cotés des problèmes d'ordre financier et technique en rendant ainsi la gestion des détritiques solides inefficace et non durable.

Les amendements proposés dans le tableau 2 pour compléter les informations contenues dans le tableau 1 peuvent faire l'objet de réajustement dans le temps et dans l'espace. Et ces amendements pourront contribuer à la gestion efficace et durable des déchets solides si tous les acteurs s'approprient les enjeux de la décentralisation en pleine implémentation en RDC aux fins de faire de l'assainissement une préoccupation majeure et un des facteurs clés du développement à la base. La gestion concertée des déchets solides devrait être appliquée dans les villes.

Les études ultérieures devront se pencher sur l'approche quantitative de la présente question pour parvenir à une bonne et durable solution.

Références bibliographiques

- Bouhadiba B. (2014), Gestion des résidus solides urbains : Application du protocole de la Haute-vienne à la Wilaya d'Oran (Algérie); Approches conceptuelles et méthodologiques. Thèse de doctorat, université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf USTO-MB.
- Charney F. (2005), Compostage des déchets urbains dans les pays en développement : élaboration d'une démarche méthodologique pour une production pérenne de compost. Thèse de doctorat n° 562005, Ecole Doctorale Sciences – Techniques – Santé, Faculté des Sciences et Techniques, Université de Limoges, France.
- Kumakamba T. M., Tshieta B. F., Tweko Y- R (2021), *Problématique d'accès durable à l'eau et à l'assainissement dans la ville de Kinshasa*. Education et Développement, numéro 35.
- Loi n°011/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, numéro spécial du 16 juillet 2011.
- Loi n°08/016/ du 07 Octobre 2008 de Décentralisation.
- Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature (MECN)/RDC(2013), politique nationale d'assainissement, décembre, Kinshasa.
- Onibokun A. G. (2021), La gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique, CRDI – Karthala. Consulté à l'adresse <https://C-getebook.gq>pdf>livre-pdf>.
- Ouatara I., Diya A., Diarra Y., Dembele O., Konaté A. (2022), Acteurs et stratégies de gestion des déchets solides ménagers à Bamako. Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique 3(2). Consulté à l'adresse <http://www.revue.rasp.or>.
- Ouedraogo C. R., Pawendkisuou I. Y. (2024), Gestion des Déchets Solides Ménagers à Koudougou, Burkina Faso : Une Pluralité d'Acteurs dans une Ville Intermédiaire ».



- Espace Géographie et Société Marocaine, 1(85). Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/EGSM/48549>.
- Pourtier R. (2018), La République Démocratique du Congo face au défi démographique, IFI Centre Afrique subsaharienne, septembre, France.
- Ricœur P. (1991), Lecture 1, autour du politique, Seuil, France.
- Tauveron A. (1993), Déchet : Problème Technique, Question scientifique ou Enjeu socio – politique ? Natures Sciences Sociétés, 1(3). Consulté à l'adresse <https://www.nu-journal.org>.
- Tini A. (2003), La gestion des déchets solides ménagers à Niamey au Niger : Essai pour une stratégie de gestion durable. Thèse de doctorat n°03ISAL0084, Institut National des Sciences Appliquées, Lyon, France.